

PEULE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

COMMUNE DE SAINT MARCEL PAULEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 8 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Marcel Paulel, dûment convoqué en date du 29 mai, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Véronique RABANEL, Maire.

Présents : Gérard BERSIA - Henri BERTHIER - Didier BOTTAREL - Elisabetta BRAMBILLA - Claudette CROUZET - Frédéric DEHAY - Arnaud EVRARD - Yvette LEROY - Véronique RABANEL - Paul ROUMEGOUX - Yannick WILLEMIN

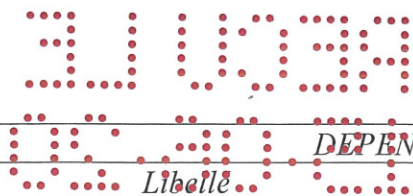
Claudette CROUZET a été désignée secrétaire de séance.

VOTE BUDGET PRIMITIF 2020

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le budget municipal pour 2020

<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Charges à caractère général	123 700€
Charges de personnel	80 500€
Autres Charges gestion courante	365 017.10€
Charges financières	1 479.43€
Dépenses imprévues Fonctionnement	30 000€
Virement à la section investissement	94 834.03€
Impôts et taxes	46 477€
TOTAL	742 007.56€

<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Excédent antérieur reporté	433 185.56€
Produits des services	10 800€
Impôts et taxes	238 059€
Dotations et participations	39 484€
Autres produits gestion courante	20 070€
Autres produits financier	3€
Atténuation de charges	306€
Produits exceptionnels	100€
TOTAL	742 007.56€



<i>DEPENSES INVESTISSEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Immobilisations incorporelles	15 444.25€
Immobilisations corporelles	224 151.51€
Immobilisation en cours	15 000€
Remboursement Emprunts	7 206.38€
TOTAL	261 802.14€

<i>RECETTES INVESTISSEMENT</i>	
<i>Libellé</i>	<i>Montant (en euros)</i>
Solde investissement reporté	52 783.33€
Virement section fonctionnement	94 834.03€
Dotations et fonds divers	32 000€
Subventions d'équipement	80 794.78€
Emprunt	1 390€
TOTAL	261 802.14€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- A l'unanimité vote le budget principal communal
- Fixe comme suit les subventions accordées en 2020 pour un montant global de 5000€ à l'article 6574 :

Associations	Montant voté pour 2020
ACCA de St Marcel Paulel	700,00 €
Arts créatifs	100,00 €
HAYMA (Yoga)	100,00 €
RAKOU PLAISIR	100,00 €
Foyer Rural de SMP	700,00 €
Archers du Girou	- €
Asso. De Pêche vallée du girou	100,00 €
Jeunes Agriculteurs	150,00 €
Chiens guide d'aveugle	100,00 €
Collège de Verfeil	100,00 €
FNATH (accidentés de la vie)	100,00 €
La Bellugo de Verfeil	250,00 €
Basket Club Verfeillois	250,00 €
Pompiers de Verfeil	150,00 €

VERFEIL

USV Football	250,00 €
USV Judo Club	250,00 €
USV Rugby	250,00 €
Foyer Laïque de Verfeil	100,00 €
Asaf	30,00 €
Les Théâtrales de Verfeil	100,00 €
ADLFA31	100,00 €
ADAVAG	50,00 €
FNACA	150,00 €
Anciens combattants verfeil	150,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,



Véronique RABANEL,